

# Europe Augmentation des actes xénophobes

► **La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance** pointe du doigt la discrimination envers les musulmans.

► **Discrimination** dans les domaines de l'emploi et l'éducation notamment.

► **Dans son rapport 2009**, cette instance déplore l'«aggravation des attitudes xénophobes et intolérantes».

Khadija Skalli

**L**a violence raciste s'accroît en Europe. Et l'une des communautés victimes de discrimination raciste est la communauté d'immigrés musulmans. C'est le constat que fait la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) dans son rapport annuel de 2009. Selon cette instance indépendante de monitoring du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'Homme, «la discrimination envers les musulmans persiste dans les domaines de l'emploi, du maintien de l'ordre, de l'urbanisme, de l'immigration et de l'éducation». Les experts de l'ECRI constatent, au cours de l'année écoulée, la montée d'un phénomène relativement nouveau qui consiste à introduire des restrictions d'ordre juridique visant spécifiquement les musulmans. Cette tendance préoccupe l'ECRI

**Les abus sont légion dans la lutte contre le terrorisme, déplore cette instance, qui se dit «préoccupée» par les «brutalités policières contre des groupes vulnérables».**

qui appelle les Etats membres de l'Union européenne à doubler d'efforts pour encourager la tolérance à l'égard de la diversité religieuse. En outre, les auteurs du rapport soulignent, avec inquiétude, la montée du racisme anti-noir, qui «perdure en Europe et se traduit souvent par des attaques organisées contre la communauté noire et par de fréquentes injures liées à la couleur de peau lors des manifestations sportives». La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance pointe du doigt également le «durcissement du débat sur l'immigra-



Les experts de l'ECRI constatent la montée d'un phénomène relativement nouveau qui consiste à introduire des restrictions juridiques visant les musulmans. (DR)

tion» au cours de l'année précédente et l'«aggravation des attitudes xénophobes et intolérantes en général, y compris des attaques verbales virulentes et des incidents violents». Pour l'ECRI, la crise économique mondiale a affecté la montée des violences racistes en Europe. Certes, d'une manière indirecte, mais, elle a, précise-t-il, contribué à l'exacerbation des «attitudes xénophobes et intolérantes» dans les 47 pays membres. Notamment, contre les groupes vulnérables. A ce sujet, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance déplore l'augmentation du chômage et la réduction des services sociaux. L'opinion publique accuse les immigrés de tous les maux, selon le rapport. Les immigrés sont ainsi accusés d'être responsables du chômage et de la détérioration de la sécurité. Les débats médiatiques et les discours politiques xénophobes nourris-

sent davantage cette attitude négative. Ces discours xénophobes se sont généralisés dans de nombreux pays européens où les préoccupations sécuritaires sont souvent invoquées pour justifier des pratiques discriminatoires, regrette l'ECRI. Les abus sont légion dans la lutte contre le terrorisme, déplore cette instance, qui se dit «préoccupée par la persistance du recours généralisé au profilage racial par la police» et par les «brutalités policières contre des groupes vulnérables».

Autre constat: Dans les années à venir, la question de l'intégration des personnes étrangères dans les sociétés européennes sera d'autant plus compliquée que les réactions et la législation se sont durcies. En somme, la situation des droits de l'Homme en Europe est loin d'être luisante. L'ECRI peint, dans son dernier rapport, un tableau sombre de la situa-

tion. L'ECRI conclut son rapport par des recommandations. Il appelle les Etats européens à appliquer scrupuleusement leur législation visant à prévenir et à combattre le racisme, l'intolérance et la xénophobie, et à combler les vides juridiques qui perdurent. Si elle reconnaît que certains Etats ont adopté une législation adaptée, l'ECRI souligne, néanmoins, que l'application des textes «reste souvent un défi». Par ailleurs, l'ECRI appelle les 29 Etats membres du Conseil de l'Europe à ratifier le Protocole relatif à la convention européenne des droits de l'Homme, qui prévoit l'interdiction générale de la discrimination. Composé d'experts indépendants, l'ECRI publie annuellement un rapport d'analyse sur la situation du racisme, de l'intolérance, la discrimination raciale, la xénophobie, et l'antisémitisme dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.